



# FLASH INFOS

AVRIL 2020

## MUNICIPALITÉ

### La municipalité de Larré est à votre service pendant cette période de confinement.

L'école primaire continue à accueillir les enfants du personnel soignant mobilisé, pique-nique le midi (apporté par leurs soins) en compagnie d'un agent municipal. La mairie assure une permanence téléphonique en cas de besoin.

Les élus se tiennent à la disposition des personnes âgées ou isolées pour leurs courses : nourriture, traitement médical.

Les services techniques continuent leur travail.

Les autorisations de sortie sont toujours disponibles en mairie (à l'extérieur) et dans les commerces (qui peuvent venir les chercher en mairie).

**CONTACTS :** 02 97 67 20 50 ou 06 89 82 77 50, mairielarre@wanadoo.fr

### Résultat des élections municipales du 15 mars 2020

	Nb de personnes	valeur en %
INSCRITS	<b>782</b>	
ABSTENTIONS	<b>415</b>	SOIT <b>53,07 %</b>
VOTANTS	<b>367</b>	SOIT <b>46,93 %</b>
BLANCS	<b>8</b>	SOIT <b>2,18 %</b>
NULS	<b>37</b>	SOIT <b>10,08 %</b>
EXPRIMÉS	<b>322</b>	SOIT <b>87,74 %</b>

La liste « Tous citoyens, unis pour Larré » menée par Simone Malville a obtenu **322 voix**.

Les conseils municipaux élus le 15 mars 2020 le sont définitivement. Les maires et les adjoints seront désignés dans les prochaines semaines lorsque la pandémie aura été maîtrisée.

L'ancienne équipe reste en fonction jusqu'à cette date.

## DON DU SANG

### 10 000 dons du sang sont nécessaires chaque jour.

Pour continuer à donner votre sang, voici la procédure pour prendre rdv via leur site internet : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

- 1 - Sur le site, je choisis une région
- 2 - Je sélectionne une ville
- 3 - Je clique sur une date et une heure précise
- 4 - Je m'inscris
- 5 - Je reçois un mail de confirmation
- 6 - Je me rends au RDV avec une pièce d'identité, le mail de confirmation et une attestation de déplacement en y cochant le « motif de l'assistance aux personnes vulnérables »



## MATINÉES CITOYENNES

La municipalité de Larré organise une matinée citoyenne, **le samedi 20 juin**, de 8h00 à 12h00 (une matinée citoyenne est également prévue en octobre, pour désherber le cimetière avant la Toussaint).

**Rendez-vous devant la mairie à 8h00.** Le midi, repas campagnard offert aux participants.

Inscrivez-vous en mairie.



## MAISONS FLEURIES

Pour améliorer la qualité de vie, l'image et l'accueil, favoriser le lien social, agir en faveur de l'environnement dans votre commune, et malgré les moments difficiles que nous traversons, inscrivez-vous, par téléphone ou par mail en mairie pour participer à titre individuel au concours des maisons fleuries. **Clôture le 31 mai 2020.**



## MAIRIE DE LARRÉ

1, place Guillaume Pichon  
56230 Larré

☎ 02 97 67 20 50

✉ mairielarre@wanadoo.fr

📘 Mairie de Larré

🌐 larre.questembert-communaute.fr



## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

### Exposition « Abeilles et autres insectes »

Initialement prévue du 5 au 27 mai, l'exposition risque d'être écourtée mais nous espérons pouvoir vous la présenter pendant 1 ou 2 semaines fin mai.



En parallèle à l'exposition, **atelier « Hôtels à insectes » le mercredi 20 mai de 10h à 12h.**

### Ronde d'histoires

Petite promenade tout en douceur sur un tapis à histoire (prévue initialement le 18 mars) est reprogrammée **le mercredi 17 juin à 10h30.**

*Pour les tout-petits 0/3 ans, sur inscription.*

## SPECTACLE « LA LÉGENDE DORÉE DE VIEUX NÉON »

Vieux Néon traverse le Morbihan en brouette et fait une halte à Larré **le Mercredi 3 juin après-midi.**

Spectacle pour toute la famille, en extérieur ou en intérieur (en fonction de la météo). Néon joue « au chapeau », les spectateurs donnent ce qu'ils veulent. *Les lieux et horaires vous seront communiqués ultérieurement.*

## COURIR À CŒUR

**Le 14 juin, 2<sup>ème</sup> trail « déluré » de Larré** (non chronométré) :

2 courses de 15 et 7 kms et courses enfants (en fonction des âges), ainsi qu'une marche de 7 kms.

**Objectif de la manifestation :** réunir des fonds afin de les reverser à la famille de Lilas atteinte d'une maladie orpheline.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la préparation de cette manifestation ainsi que pour le jour J.

**Réunion d'information le jeudi 23 avril à 20h,** à la salle des Mimosas, espace culturel du Pont-Gohlen à Larré.

## LARRÉ TONIC

**Le vide-grenier** du 22 mars a été reporté au **dimanche 27 septembre 2020.**

**Le cochon-grillé du samedi 16 mai** est maintenu sauf contre-ordre.

L'assemblée générale est prévue le **vendredi 5 juin** à la salle Les Mimosas.

Un goûter-inscriptions est prévu le **jeudi 25 juin** devant la salle du Tonneau.

## CLUB « LES AMIS DE L'ARZ »

À tous les adhérents, en raison de la pandémie du CORONAVIRUS les événements suivants restent encore en suspens... À savoir : **les jeux de boules prévus le 1<sup>er</sup> mai et le repas du club du 14 mai.**

Nous ne manquerons pas de vous prévenir en temps utiles.

Prenez soin de vous.

## BAL POPULAIRE ET FEU D'ARTIFICE



Comme chaque année, la municipalité organise le bal populaire et le feu d'artifice.

Cette manifestation se déroulera le **samedi 18 juillet** à l'étang du Pont-Gohlen et sera animée par DJ GUY B.

## LES MARDIS DE PAYS

*(en partenariat avec l'Office de Tourisme)*

Retenez la date du **mardi 18 août 2020** à Larré. Tous les détails dans le bulletin municipal d'août 2020.

## PROFESSIONNELS

### Création d'un répertoire

Comme annoncé lors de la campagne électorale, la municipalité de Larré va créer un répertoire regroupant les professionnels de notre commune : commerçants, artisans, indépendants...

Le support reste à déterminer (papier, Internet...).

Si vous êtes concernés, merci de **nous communiquer les éléments que vous souhaitez y faire figurer** : Nom de l'entreprise, n° tél, mail, activité, etc... par mail [info.larre@gmail.com](mailto:info.larre@gmail.com)

## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Le prochain bulletin communal paraîtra exceptionnellement **début août 2020.**

Les associations qui désirent faire paraître un article (si possible avec photo) ou une information sont invitées à les faire parvenir à l'adresse mail suivante : [info.larre@gmail.com](mailto:info.larre@gmail.com) au plus tard le 10 juillet 2020.